

- Organisme de formation habilité -

PROGRAMME DE FORMATION



Mise en place d'une gestion
différenciée :
Méthodologie initiation

PROXALYS Environnement
ZA Bellevue - 5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNE-FOUILLARD
02 23 21 18 18
proxalys@proxalys-environnement.com
www.proxalys-environnement.com

Mise en place d'une gestion différenciée – Méthodologie initiation

Public concerné : Gestionnaires d'espaces publics (agents techniques et élus des collectivités locales), Aménageurs concepteurs, Entrepreneurs du paysage.

Objectifs :

- Comprendre et appréhender les principes de la gestion différenciée,
- Etre capable d'identifier les espaces concernés,
- Etre capable d'établir des objectifs d'entretien et réaliser un classement selon la typologie définie.

Durée : 7 heures (9 heures – 17 heures)

Méthodes pédagogiques mise en œuvre :

Cette formation métier est construite autour d'une pédagogie participative. Fondée sur l'échange, elle aborde dans un premier temps les bases théoriques qui seront mises en pratique autour de cas concrets apportés par les stagiaires eux mêmes, par le formateur ou directement sur le terrain.

Supports utilisés pour la formation :

La formation sera basée sur les échanges. Le diaporama présenté sera largement illustré de cas existants et la mise en pratique sur le terrain lors d'une visite sur quelques sites de la commune accueillant la formation apportera des exemples concrets aux participants.

Documents remis lors de la formation :

La liste des documents remis aux stagiaires dans le cadre de la formation reste adaptable en fonction des besoins des stagiaires:

- diaporama de présentation : sélection de diapositives
- liste des références présentées et des liens Internet

Programme :

Présentation des stagiaires et de leurs attentes.

Définition de la gestion différenciée et enjeux

- Qu'est-ce que la gestion différenciée ?
- Les enjeux environnementaux, culturels, sociaux, économiques.
- Discussions concrètes sur les enjeux dans les communes.

Inventorier et analyser les espaces communaux

- Quels espaces doivent être inventoriés ?
- Comment faire l'inventaire quantitatif (de la localisation à l'inventaire des coûts) ?
- Comment faire l'inventaire qualitatif ? : Utiliser la typologie des espaces.
- Discussions concrètes sur la mise en place de l'inventaire.

Définition des objectifs à atteindre

- Objectifs environnementaux, culturels, sociaux, économiques.
- Quelques exemples.

Discussions sur les objectifs à mettre à place.

Attribution de codes et de prescriptions d'entretien adaptés à la taille de la commune

- Méthodes.
- Comment construire un code ?
- Quelques exemples concrets de codes

- Discussions sur les codes à mettre à place.

Les clés de la réussite

- La formation
- La communication
- Le suivi

Visite d'espaces de la commune accueillant la formation

Formateurs identifiés:

Mathieu NICOLAS

Référence :

Intitulé de la formation : Réflexion globale et mise en œuvre d'une stratégie zéro-phyto

Formateurs titulaire : Mathieu NICOLAS

Commanditaire : CNFPT Ville de SAINT MALO

Nombre de session : 4 sessions

Publics : agents d'entretien et responsables du service espaces verts de la ville de SAINT MALO

Nombre de stagiaires : 89 participants